

Protocole stage vacances de pâques

(Groupe de 5 personnes maximum lors des regroupements à terre)

Nous rappelons que les stages de pâques ne sont pas une raison « valable » pour ce déplacer à plus de 10 km de sont domicile.

(le club ne peut faire aucune attestation de déplacement dans le cadre des stages)

Le rendez vous pour les stagiaires se fera 10 minutes avant *(en combinaisons si possible)*

- Devant le garage de l'EDV pour les planchistes
- Devant l'accueil de l'EDV pour les autres groupes

Le masque sera obligatoire pour tous de l'arriver jusqu'à la mise à l'eau (Donc pendant la préparation du matériel). Pour les enfants de – 11 ans .

Le masque pourra être enlever pendant la pratique, mais devra être remis lors du retour à la plage.

Les stagiaires pourront avoir accès aux combinaisons qui seront rincé entre chaque utilisation au Bactereless.

La fin de séance sera prévue au même point de rendez vous qu'a l'arriver.

Concernant la navigation en double sur le catamaran, elle est interdite, Même pour les personnes de la même famille (pour le moment) ! Pour le stage multi activité le catamaran sera donc proposé en solo seulement si la météo le permet.

L'accès aux vestiaires reste toujours interdit, mais vous pourrez avoir accès à 3 douches extérieurs afin de vous rincer si vous le souhaitez après l'activité.

Merci de prévoir dans vos affaires (1 masque pour l'arrivé jusqu'à la mise à l'eau) et 1 masque pour le retour à Terre !